

La Lettre de l'AIRe



n°16—Avril 2023

Cette lettre d'information aux adhérent·es et aux partenaires propose de faire le point sur l'actualité de l'association des DITEP et de leurs réseaux qui oeuvre pour améliorer en permanence l'accompagnement des enfants, des adolescents et des jeunes adultes ayant des difficultés psychologiques, en lien avec leurs familles.

Après une conférence des territoires dédiée à un état des lieux du réseau sur les coopérations avec l'Éducation Nationale, éclairée par une réflexion critique sur ces coopérations avec les apports de Serge THOMAZET et de Sandrine AMARÉ, l'association se concentre maintenant sur la préparation de son assemblée générale.

Le réseau régional est dynamisé autour des chantiers sur le décompte de l'activité et la collaboration avec le champ de la protection de l'enfance, les journées régionales commencent à se construire et les contacts sont pris avec les ARS autour de l'expérimentation du décompte de l'activité sur la base d'unités d'œuvre reposant sur l'emploi du temps hebdomadaire des personnes accompagnées par les dispositifs. L'enquête en partenariat avec 4 CHU autour de l'étude des populations accompagnées en DITEP est engagée depuis peu. Enfin la réforme statutaire est aboutie avec une proposition d'évolution qui sera faite lors de notre assemblée générale du 24 mai. Nous restons actifs au sein du Collectif Handicaps, du réseau UNIOPSS. Les travaux se poursuivent au sein des commissions du CNCPH, notamment la commission scolarité enseignement supérieur autour de la prochaine Conférence Nationale du Handicap qui doit annoncer l'acte II de l'école inclusive fin avril début mai. L'AIRe sera d'ailleurs auditionnée courant avril par la mission IGAS- IGAENR relative à la construction de l'acte II de l'école inclusive. Les rendez-vous sont enfin pris pour les futures journées Nationales de formation à Nancy en décembre avec un comité de pilotage dynamique qui prépare une édition dans un cadre magnifique au moment des festivités de la Saint Nicolas. Le recrutement à venir d'un.e conseiller.e technique viendra renforcer notre siège et appuyer le bureau et le conseil d'administration.

A travers toutes ces actions, c'est un engagement de tout notre réseau associatif que nous tenons à saluer. Ce dynamisme s'appuie sur des relais sans failles au sein des territoires pour toujours tenter de mettre en avant la richesse des dispositifs ITEP, leur agilité, leur capacité à être des acteurs dans toutes les coopérations. Merci à tous nos adhérents pour cet engagement et rendez-vous le 24 mai pour notre assemblée générale.

Jean-François Pradens

Secrétaire Général de l'AIRe

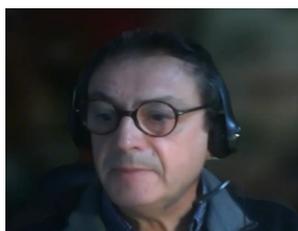


Retour sur la Conférence des Territoires

Ce mercredi 15 mars a eu lieu la Conférence des Territoires.

Cette année, nous avons décidé de consacrer une journée de réflexion autour des coopérations avec l'Éducation Nationale.

Nous partageons avec l'ensemble des acteurs de notre secteur l'ambition d'une société plus inclusive et respectueuse des droits de chacun. Pour les enfants, le droit à l'enseignement est un droit fondamental qui doit être garanti par l'État. L'Éducation Nationale doit assurer un traitement équitable de chacun, quelles que soient ses difficultés.



Serge THOMAZET

Ces enfants, adolescents et jeunes majeurs que nous accompagnons au sein des dispositifs ITEP ont besoin d'un parcours souple, adapté par des aménagements, des détours, voire des allers-retours, avant d'être à même de suivre un cursus scolaire tout à fait ordinaire.

Nos unités d'enseignement sont des outils au service d'un accompagnement sans rupture à condition qu'elles soient également portées par le dispositif dans son ensemble. Nous savons que c'est à travers l'articulation des dimensions thérapeutiques, éducatives et pédagogiques que le parcours prend du sens.

La future conférence nationale du handicap souhaite faire état d'une politique ambitieuse autour de la scolarisation. Un acte II de l'école inclusive est en préparation.



Sandrine AMARÉ



Eric DELEMAR

Lors de cette journée de réflexion, Serge THOMAZET, Enseignant Chercheur à l'INSPE de Clermont-Ferrand, Sandrine AMARÉ, Docteure en sciences de l'éducation et Éric DELEMAR, Défenseur des enfants et Adjoint de la Défenseure des droits sont intervenus pour nous partager leurs travaux et leurs réflexions.

La journée s'est terminée par la présentation des résultats de l'enquête sur la scolarisation et les modalités de coopération avec l'Éducation Nationale diffusée auprès de nos adhérents en janvier dernier.

Nous remercions chaleureusement les intervenants et les participants pour leur contribution et ces échanges passionnants.

Expérimentation d'un nouveau modèle de décompte de l'activité pour les DITEP

L'instruction et le décret de 2017 ont permis à nos ITEP et SESSAD de se transformer progressivement en DITEP, favorisant un parcours fluide et évolutif des enfants, adolescents et jeunes adultes que l'on accompagne.

Ces textes n'ont pas organisé les modalités de décompte de l'activité des DITEP. Ainsi, l'accompagnement dans un même dispositif d'enfants bénéficiant de modalités d'accueil différentes, souvent simultanées et extrêmement diversifiées, rend les décomptes historiques peu efficaces. Chacun d'entre nous fait l'expérience des écarts qu'il existe dans la manière de chaque dispositif de rendre compte de son activité.

Depuis 2020, un groupe de travail du Conseil d'Administration de l'AIRe tente de proposer un mode de décompte de l'activité adapté au fonctionnement des DITEP.

Proposition d'une activité mesurée par deux indicateurs

D'une manière générale, le décompte de l'activité doit refléter l'importance du travail global du Dispositif et être en mesure de valoriser les parcours des personnes accueillies. Pour cela l'AIRe propose de s'appuyer sur deux indicateurs.

La file active est un premier indicateur d'activité connu par tous. Elle représente l'ensemble des jeunes qui ont été accompagnés dans l'année, quelles que soient les modalités d'accompagnement.

Le deuxième indicateur a été construit par l'AIRe spécialement pour permettre un système de comptage de l'activité reflétant le fonctionnement en Dispositif, et favorisant des parcours inclusifs. Il s'agit de mettre en place une « **unité d'accompagnement hebdomadaire** », commune entre les modalités d'accompagnement, dans le but de traduire la globalité de l'activité du Dispositif ITEP et ainsi de mettre en valeur les parcours des personnes accompagnées, dans une visée inclusive. Le calcul de l'activité en unités d'accompagnement, directement lié à un temps d'accompagnement sur la semaine, garantit la fluidité des parcours, l'individualisation des parcours et le temps consacré pour accompagner chaque jeune dans son projet.

Cet indicateur, très simple, est décrit dans le tableau suivant :

Une expérimentation nationale, accompagnée par la DGCS et la CNSA

Accompagnement hebdomadaire	<1h	Entre 1h et 8h	>8h	Accueil de nuit	Entre 1h et 8h Accueil de nuit	>8h Accueil de nuit	Accompagnement renforcé	Fonction appui/ressources
Unités d'accompagnement décomptées	0	1	2	1	2	3	4	1 ou 2 selon nombre d'heures/semaine

Présenté par l'AIRe lors du Groupe Technique National SERAFIN-PH du 27 septembre 2022, ce modèle de décompte a suscité l'intérêt de la DGCS et de la CNSA, car il vient proposer une réponse à la question complexe du suivi de l'activité en dispositif.

En lien étroit avec l'équipe projet SERAFIN-PH, l'AIRe a alors décidé de proposer aux ARS une expérimentation sur 2023 de ces modalités de décompte sur toutes les régions volontaires. La DGCS et la CNSA, précisent que les indicateurs de suivi d'activité développés par l'AIRe ne correspondront pas obligatoirement à ceux qui seront retenus dans le cadre de la réforme tarifaire SERAFIN-PH (dont les premiers résultats sont attendus pour cette année 2023). Ils pourraient selon eux venir outiller les ARS et les

ESMS dans la construction des CPOM et ainsi alimenter les dialogues de gestion. L'implication de l'équipe projet SERAFIN-PH permettra une convergence des démarches indicateurs CPOM et tarification, pour une cohérence globale.

Pilotée localement par les Délégués Régionaux de l'AIRe, cette expérimentation a été rapidement soutenue par certaines ARS qui ont même décidé de porter directement l'expérimentation. Il en est ainsi de l'ARS Bourgogne Franche Comté, de l'ARS Occitanie et de l'ARS PACA. D'autres ARS sont en train de définir le périmètre de leur participation ou valident la réalisation de cette expérimentation tout en laissant l'AIRe organiser les modalités. De ce fait la quasi-totalité de nos grandes régions est impliquée dans cette expérimentation, à des degrés divers.

Cette expérimentation a pour but de vérifier l'efficacité des indicateurs proposés, d'une part bien sûr en terme de fluidité de parcours, de soutien au parcours inclusif et donc de bon fonctionnement du dispositif, mais aussi en terme de rendu compte de l'activité par les DITEP au regard de leur agrément.

Les échanges avec la DGCS et la CNSA ont permis de repérer deux autres objectifs à cette expérimentation :

- Assurer un accompagnement au changement des équipes, pour que les DITEP permettent bien le parcours souple, modulable et évolutif attendu.
- Adapter les DUI (Dossiers Uniques Informatisés), en cours de déploiement sur le territoire dans tous nos établissements, afin qu'ils calculent de manière automatique et transparente l'activité réalisée pour chaque enfant (temps d'accompagnement hebdomadaire). Cette ambition, portée de manière forte par la DGCS, permettrait d'éviter tout travail de saisie d'activité fastidieux pour nos équipes.

Avancée de l'expérimentation

Ce travail d'évaluation du modèle de décompte proposé par l'AIRe est basé sur l'implication de nombreux DITEP dans cette expérimentation. Des documents supports, pour simplifier le travail de chacun, ont été réalisés par le groupe national et mis à disposition des délégués régionaux. N'hésitez pas à les contacter si vous souhaitez vous investir dans cette démarche et qu'une coordination régionale n'a pas encore été mise en place. Une foire aux questions est en cours de réalisation, nous vous transmettrons son lien d'accès dès qu'elle sera suffisamment complète.

L'expérimentation propose de faire des points d'étape à la fin de chaque trimestre de l'année 2023, ainsi les participants doivent, en avril 2023, faire remonter à leurs délégués régionaux leurs résultats pour le premier trimestre.

Chaque DITEP peut rejoindre l'expérimentation en cours. Dans ce cas, le DITEP peut choisir de remplir le tableau de suivi de manière rétroactive (ceux qui l'ont fait insistent sur la simplicité de ce travail, au regard de l'indicateur temps hebdomadaire présenté dans le tableau ci-dessus). Le DITEP qui intègre l'expérimentation peut aussi effectuer la démarche sur une partie de l'année, s'il ne souhaite pas la réaliser de manière rétroactive à compter de janvier 2023.

Soutien méthodologique par un organisme externe ?

Même si cette démarche d'expérimentation est facile à mettre en œuvre au niveau de chaque DITEP, le travail de mise en cohérence, de consolidation et d'analyse des résultats est conséquent. L'AIRe a donc sollicité des organismes partenaires, qui ont déjà œuvrés pour la mise en place des DITEP, afin de nous accompagner dans ce travail. Nous sommes à ce jour en attente de la validation du financement de cet accompagnement par la CNSA.

Alon bat karé, le Kilimandjaro en ligne de mire

D'une image à la réalité



Parfois en DITEP on prend des images pour permettre aux enfants de mettre des mots sur leurs difficultés.

Au DITEP James Marangé sur l'île de La Réunion, les langues créole et française se mélangent pour que les problèmes se transforment en images.

Parfois l'enfant n'écoute pas la reprise éducative, « Kom un gout lo su un fèye sonz » (le message éducatif « coule sur lui comme une goutte d'eau sur une feuille de songe »), parfois l'enfant se replie sur lui-même et « rentre dans sa coquille », des fois il explose « comme un volcan » et pour qu'on le laisse tranquille il nous dit oui à tout « dann oui na pwin batay ».

Ces images nous permettent de représenter pour l'enfant, la famille, les professionnels ce qui fait accroche, ce qui fait nécessité de mise au travail.

Fin 2021, pour 6 jeunes du DITEP James Marangé de l'APAJH de La Réunion, il a fallu une image à la hauteur de leur souffrance, à la hauteur de leur manque de confiance en eux et à la hauteur de leur difficulté d'avancer. En kreol on pourrait dire « tien bo larg pa » qui se traduirait par « courage accroche toi » car ils ont plus de 13 ans et plus de cailloux dans leur sac à dos de la vie que d'espoir ou de projets. Alors il a fallu rêver, se mettre en mouvement, les imaginer gravir le plus haut sommet d'Afrique, le Kilimandjaro... Partir d'un rêve, créer de l'espoir, déployer des efforts pour y arriver... Le 9 mars 2023, les 6 jeunes accompagnés de 5 professionnels de l'APAJH de la Réunion sont au pied de la Montagne, au pied du Kilimandjaro en Tanzanie là où chaque humain est égal face à la difficulté et où le rêve devient possible.



Ti pa ti pa, le sommet est là



Le 14 mars, le sommet est là, visible, atteignable. Ce soir c'est la dernière ascension. Ils sont à 5000 mètres. Accompagner, marcher à côté, ces mots n'ont jamais autant pris sens que pendant cette ascension et les 6 camps gravis. Les deux éducatrices spécialisées, la psychomotricienne, la psychologue et l'infirmier doivent tout au long du sentier encourager, motiver, rassurer, endiguer les difficultés du groupe tout en déployant un effort physique avec de l'oxygène qui se raréfie. Les adolescents en mal de liens n'ont pas laissé leurs difficultés à La Réunion. Et c'est bien ici que se trouve la magie de l'expérience du voyage et des rencontres. Imaginez, l'ascension se fait avec une micro-société de 55 porteurs qui permettent de se nourrir, de dormir. Mais ces professionnels de l'ascension en soutien des professionnels du DITEP vont aussi rappeler les règles, les limites, ce que la société tolère ou non. Ils vont aussi féliciter, encourager et des liens forts vont se créer entre jeunes et porteurs. Il fait -11 degrés ressentis, ils sont à 5000 mètres, ils ont réussi. Ils se sont prouvés à eux-mêmes qu'ils

pouvaient y arriver. Certaines limites physiques ne permettent pas à tous les jeunes d'atteindre le sommet... peu importe, ils l'ont fait. Le drapeau de l'atelier créatif du DITEP va atteindre son but porté par un jeune, l'APAJH de La Réunion est au sommet de l'Afrique à 5895 mètres.

Redescendre, admirer, construire de nouvelles étapes



Le 15 mars après le lever du soleil, il faut repartir, se remettre en marche pour redescendre la montagne gravie. Oui mais après ? Il y aura bien le safari avec les lions, les éléphants, les hippopotames, les décors somptueux. Il y aura bien le partage avec les Massai autour d'une danse. Mais il y aura aussi le retour, l'atterrissage. Ce projet est une étape et pas une fin en soi. Il va falloir regarder devant, construire sur cette base de l'expérience d'une aventure et d'avoir réussi à se dépasser. Finalement, en 2021, peu de jeunes pensaient que cela serait possible. N'est-ce pas là l'histoire de la construction de projets quand on est adolescent, prendre des risques surtout celui d'échouer ou de se tromper et finir par y arriver. Le 18 mars, ils ont atterri à la Réunion. Souriants mais fatigués. Sur le parvis de l'aéroport, certains sortent leurs souvenirs pour les montrer à l'entourage et aux professionnels du DITEP venus les accueillir. Ils voient dans le regard de ceux qui les attendaient qu'ils ont accompli un exploit.

D'une image, d'un rêve a émergé une réalité, un défi regardé par les 80 autres enfants accompagnés et les professionnels de l'APAJH de La Réunion. Ce travail en DITEP est incroyable et il nous permet de rêver à la hauteur des individualités, avec ces êtres en devenir chacun extraordinaire à sa façon que nous accompagnons au quotidien avec force et détermination.



Marie BONNEAU, adjointe de direction du DITEP James Marangé

Yohann DEVILLERS, Délégué Régional Corse, DOM TOM

1er Challenge de Rugby Inter ITEP-IME

Région Auvergne-Rhône-Alpes



Depuis 2007, une activité Rugby, en dehors des créneaux scolaires, est proposée par le DITEP La Ribambelle sur le site du Montcel. Dès le lancement, une collaboration étroite a été mise en place avec le FC Aix Rugby. A ses débuts, des éducateurs du FC Aix sont venus apporter leurs connaissances de la discipline afin de permettre aux enfants de pratiquer dans les meilleures conditions et d'atteindre certains objectifs fixés par l'équipe éducative de La Ribambelle. Ces objectifs, proches des valeurs du rugby, sont la solidarité, le respect des règles, respect de l'autre (opposant, adulte, coéquipier), la confiance en soi et aux autres, la tolérance et le dépassement de soi... mais avant tout **PRENDRE DU PLAISIR A JOUER.**

Par la suite, ce partenariat n'a plus eu cours et durant une dizaine d'années, cette activité a perduré grâce à l'investissement des divers éducateurs/trices du DITEP La Ribambelle qui encadraient ce groupe.

Depuis la reprise des activités post-pandémie, le DITEP La Ribambelle et le FC Aix ont signé une convention officielle afin de valoriser leurs collaborations. Ainsi, un atelier éducatif hebdomadaire a été instauré dans l'emploi du temps scolaire de certains enfants avec pour support le rugby. Cet atelier se déroule sur l'hippodrome d'Aix les Bains, lieu de pratique du FC Aix, et est encadré par un intervenant mis à disposition par le club : Stanislas BARES. Le FC Aix propose également des cycles découvertes rugby de six semaines à destination du service adolescents.

Sportivement, depuis 2008, les enfants inscrits à l'activité rugby du site du Montcel participent au Challenge National Inter-Ditep, tournoi encadré par l'association Rebonds. Cet événement est le point d'orgue de l'année de pratique pour les enfants. Il permet à ces derniers de se confronter à d'autres équipes venant de toute la France. Les éducateurs et les intervenants se rencontrent pour partager leurs expériences vécues. Ces échanges sont très enrichissants pour tous.

Suite aux diverses séances d'ateliers et de cycles découvertes, et ceci afin de mieux accompagner les enfants dans leurs pratiques, l'équipe éducative a proposé à Stanislas de venir encadrer les enfants pendant le Challenge National 2022. Sa présence allait dans la continuité du projet, en tant que garant du côté sportif même s'il n'encadre qu'une partie de l'effectif effectuant l'atelier hebdomadaire.

Sur notre région se déroulent beaucoup de tournois de football inter-établissements, auxquels le DITEP La Ribambelle participe, mais le rugby reste assez confidentiel.

Aussi, la création et l'organisation du Tournoi « 1er Challenge AURA DITEP-IME » sont alors apparues comme une évidence, tant pour l'équipe éducative de la Ribambelle encadrant le projet rugby que pour le FC Aix Rugby souhaitant mettre à disposition ses compétences événementielles dans l'accueil et la gestion de tournois de rugby. Ces rencontres se veulent être un avant-goût du Challenge National Inter-Ditep organisé cette année par le DITEP « Serena » et qui se déroulera du 22 au 24 Juin 2023 à Aix en Provence pour les DITEP qui y participeront.

Durant cet évènement, les enfants vont être confrontés à des situations de matchs auxquelles ils ne sont pas habitués et vont devoir dans le même temps apprendre à gérer les émotions diverses qu'ils vont être amenés à ressentir au cours de la journée comme la joie de gagner, la colère quand on se fait plaquer ou quand un camarade rate une passe, la tristesse de perdre. Mais avant tout, ils vont apprendre à jouer et prendre du plaisir ensemble, en faisant abstraction des difficultés des uns et des autres, et ceci quel que soit le score final.

Afin d'accueillir un public plus large que les DITEP, le comité d'organisation, composé de La Ribambelle, du FC Aix Rugby et du Comité Départemental des Sports Adaptés de Savoie, a fait le choix d'ouvrir les inscriptions aux Instituts Médico-Educatifs.

Ce tournoi se veut être une vitrine pour les établissements médico-sociaux ayant une activité rugby, ou souhaitant créer cet atelier dans les années à venir.

La collaboration entre le FC Aix Rugby et le DITEP La Ribambelle s'inscrit dans la durée et ce projet de tournoi AURA se lance dans la même optique. Le comité d'organisation espère l'organiser chaque année et en faire un rendez-vous attendu au même titre que le Challenge National Inter-Ditep.

Nous vous espérons nombreux à cette première édition.

Rugbystiquement votre

Le Comité d'Organisation

Des nouvelles du CNCPH

Le président du CNCPH a présenté en séance plénière un projet d'évolution du conseil qui changerait à la fois la composition et les moyens de ce dernier.

Il souhaite que cette instance qui donne un avis sur tous les textes qui concernent les personnes en situation de handicap, ne soit plus composée que par des personnes elles-mêmes en situation de handicap.

Depuis 2005, notre association siège au sein de ce conseil et participe aux travaux de plusieurs commissions (Éducation et Scolarité, Organisation Institutionnelle, Commission Questions Européennes et Internationales...).

Cette instance était jusque là plurielle, composée à la fois d'associations représentant les personnes en situation de handicap, les syndicats, les associations de professionnels, quelques associations gestionnaires et des personnes qualifiées.

J'ai réagi au nom de l'AIRe, en expliquant qu'à ce jour nous étions les seuls à représenter les enfants, adolescents et jeunes majeurs présentant des difficultés psychologiques malgré nos efforts à soutenir des associations de parents.

J'ai expliqué d'autre part qu'une telle assemblée ne peut se construire sur des clivages et que nous avons besoin de tous les acteurs dans notre combat pour une société réellement inclusive.

Roland DYSLI

Président de l'AIRe

Journées de Nancy

En prévision des prochaines journées de l'AIRe qui se dérouleront du 6 au 8 décembre 2023 à Nancy, le COPIL lance un appel à projet pour l'organisation des ateliers.

20 à 22 ateliers seront répartis sur les matinées du jeudi au vendredi. Pour plus d'informations :

[Fiche de proposition d'atelier](#)

Contact : copilnancy@aire-asso.fr

Date limite de réponse : 8 mai 2023

L'AIRe aux Journées nationales de l'ANMECS

L'AIRe poursuit son engagement dans la coopération avec le secteur de la protection de l'Enfance et a participé aux journées nationales de l'ANMECS du 15 au 17 mars 2023 à Montpellier. Dans la continuité des travaux initiés avec l'ANMECS, le CNAEMO, le GEPSO et l'ANPF le 1^{er} Juillet 2022, nous avons été invité à ces journées nationales afin de poursuivre nos réflexions autour des coopérations sociales/médico sociales.



Sylvie SABLE (ANMECS), Salvatore STELLA (CNAEMO), Nicolas MAIGNE (ANMECS), Laurent MASSALZ (AIRe) et Jeanne CORNAILLE (GEPSO)

L'AIRe a co-animé un atelier commun à nos 5 associations autour des « parcours de vies, coordinations des parcours » dont l'attendu était le suivant :

« En France, l'organisation de nos différents établissements et services (MECS, ITEP, Foyers de l'enfance, milieu ouvert...) reste marquée par leurs différences : autorités de contrôles et de tarification variées, lois et normes éloignées, ce qui conduit, au fil du temps, à des pratiques qui s'éloignent.

Pourtant, les mêmes enfants sont parfois accompagnés sur les territoires, et l'ensemble des acteurs professionnels s'accordent à regretter cette logique de travail en silo pour aller vers des logiques de plateformes, dans l'intérêt supérieur des enfants, et de la cohérence de l'accompagnement de leur parcours.

Plusieurs obstacles surviennent pour développer le partenariat et changer de logique : s'accorder sur les normes et bonnes pratiques au regard des obligations, développer des moyens en commun et convaincre le niveau politique de l'intérêt du co financement, modifier les représentations et préjugés des professionnels de terrains. »

Ce temps de travail a été l'occasion de poser ensemble autant les obstacles qu'il nous faut contourner pour faciliter un parcours sans rupture que de la construction des liens entre les institutions sur un territoire afin de sortir de la simple représentation et d'entrer dans une vraie phase de coopérations.

Des axes de travail portés par l'AIRe ont été évoqués tel que :

- Améliorer la formation au handicap psychique des acteurs de la protection de l'enfance et la mise en place de stages croisés
- Co-construire et partager des documents de références et des outils communs
- Adapter les capacités d'accompagnement en DITEP aux besoins des territoires
- Penser et financer des projets communs (État, département) autour d'équipe mobile ressource et de solutions de répit
- Mettre en place des comités de concertation MDPH pour échanger sur les personnes « sans solution » et sur les listes d'attente.
- Réaliser des diagnostics partagés sur chaque territoire et relever les bonnes pratiques de coopération sur chaque territoire
- Encourager toute forme d'innovation, que ce soit au niveau de la recherche ou pour mettre en œuvre de nouveaux modes d'accompagnement.
- Préserver la coopération entre structures afin de proposer un parcours coordonné plutôt que de revenir à la notion d'établissement à double ou triple habilitation

Nous remercions vivement l'ANMECS pour son invitation, ainsi que le CNAEMO, le GEPSO et l'ANPF pour la poursuite de ce travail essentiel au service des enfants, adolescents et jeunes adultes que nous accompagnons ensemble.

Laurent MASSALZ
Délégué régional Occitanie

Assemblée Générale le 24 mai 2023

Avec le printemps s'annonce aussi la saison des assemblées générales. Après les mouvements sociaux importants de ces dernières semaines où les rues de nos métropoles et sous-préfectures ont vu défiler nombre de salariés et citoyens autour d'enjeux démocratiques forts, de défense de droits ou de lutte contre des inégalités, gageons que ces engagements militants se poursuivront dans le soutien de notre vie associative.

Pour l'AIRe cette AG 2023 sera celle de l'adoption de nouveaux statuts. Cette démarche engagée lors des universités d'été de St Etienne en 2021, autour de l'identité associative et de l'engagement militant a été poursuivie par les travaux de la commission statuts, en lien avec le Conseil d'Administration et le bureau. Des statuts qui se veulent en phase avec un projet associatif rénové, une évolution du mode de scrutin, une évolution de la dénomination, une place faite aux personnes concernées et leurs représentants, une représentation nationale et dans tous les territoires, et une réorganisation de nos instances pour les adapter aux évolutions de notre environnement politique. Cette AG sera donc la dernière à appliquer les statuts votés en décembre 2015 à Besançon et sera appelée à se prononcer sur le projet dont les grandes lignes viennent d'être énoncées. Notre Assemblée Générale se tiendra en présentiel à l'Institut du Val Mandé.

Concernant le renouvellement des membres du Conseil d'Administration, les candidatures pour les postes à pourvoir sont ouvertes et peuvent être adressées à notre secrétariat :

- 1 Poste à pourvoir au titre du collège des personnes morales
- 4 binômes (titulaire/suppléant) régionaux à élire au titre du tiers sortant collège Établissements et services :
 - ⇒ Grand Est
 - ⇒ Occitanie
 - ⇒ Bourgogne Franche Comté
 - ⇒ Hauts de France.

Suite à des mouvements internes, les binômes des régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire seront également soumis à cooptation par une candidature.

La convocation officielle et les documents afférents seront adressés aux adhérents à la mi-avril.

Nous comptons sur une participation importante de notre réseau pour ce moment important de notre vie associative. L'association s'engage dans de nouveaux chantiers autour des DITEP, il lui faut une légitimité forte pour assurer la continuité de sa crédibilité auprès de nos partenaires.

Nous vous rappelons que **seuls les adhérents à jour du paiement de leur cotisation 2023 pourront participer aux votes.**

Jean-François PRADENS

Secrétaire général

Une journée AIRE pour les professionnels des Dispositifs ITEP dans les Hauts de France

Le 11 mai prochain, les professionnels des DITEP de la région Hauts de France se réuniront salle de l'Arsenal de Gravelines, pour échanger sur la question des parcours et temporalités.

Dans la continuité des journées AIRE 2022 qui se sont tenues à Arcachon, les professionnels pourront échanger dans le cadre de groupes de travail, après un éclairage du Docteur SAMAILLE, Psychiatre et de Madame DELCOURT, sociologue, enseignante à l'université de Lille.

Les Dispositifs ITEP poursuivent leur mutation au regard de l'évolution du cadre réglementaire, du contexte sociétal, mais aussi par l'émergence de nouveaux besoins des enfants, adolescents et de leurs familles. Ces évolutions sont aussi le fruit de leurs expériences, innovations, adaptations et réflexions. Le fonctionnement en dispositif ITEP favorise la singularité du parcours de l'usager. Parcours personnalisés, fluidité et visée inclusive sont au cœur de cette logique qui implique également plus de maillages et de collaborations. Mais la coordination des parcours au sein du dispositif même ne peut suffire et la question des constructions partenariales reste posée au regard des réalités et difficultés propres à chaque entité : Education Nationale, secteur Pédopsychiatrique, Aide Sociale à l'Enfance, MDPH, Justice etc... Donc autant d'entités aux réalités, attentes et temporalités qui peuvent être différentes et pas toujours en adéquation avec l'environnement de vie et le temps de l'enfant et de sa famille. Les orientations nationales à visée inclusive, les principes d'autodétermination, le renforcement de la notion de trajectoire de vie et de parcours de soin, scolaire ou médico-social sont venus modifier nos organisations de travail mais aussi et surtout impacter et influencer la culture professionnelle de notre secteur et de notre champ d'activité. Les lieux d'actions et d'interventions des DITEP sont aujourd'hui multiples. Les DITEP s'inscrivent désormais dans un corps/espace social qui place leurs actions à la croisée de différentes sollicitations, réalités, injonctions, aspirations, attentes, etc... Les DITEP se situent donc au cœur d'un système multiple, au carrefour de temporalités et de durées différentes, parfois contradictoires.

Les attentes sont multiples, alors que les réalités, les espaces, les temporalités, le temps de chacun - et les impatiences - ne sont pas toujours en concordance ou en cohérence.

Comment, pour les professionnels des DITEP, mieux appréhender, prendre en compte et articuler ces différentes temporalités et attentes ?

Pour plus d'informations : dtairhdf@gmail.com

Adhésions 2023

La campagne d'adhésion pour l'année 2023 est lancée. Pour renouveler votre inscription, rendez-vous sur notre site Internet www.aire-asso.fr.

Pour rappel, trois catégories d'adhésions sont proposées :

- Personne physique : pour une personne qui souhaite adhérer de manière individuelle. Montant de l'adhésion: 20€
- Établissement ou service : pour un dispositif ou service qui souhaite adhérer et, entre autres, bénéficier d'un tarif préférentiel pour les journées de formation. Montant de l'adhésion: 0.0184% de la dotation globale 2022 du dispositif.
- Personne Morale : pour un organisme gestionnaire dont l'ensemble des dispositifs sont adhérents et à jour de leur cotisation. Montant de l'adhésion: 200€.

Vos identifiants de connexion sont votre numéro d'adhérent et votre mot de passe. Si vous les avez égarés, vous pouvez contacter Myriam NOYER en envoyant un mail à secretariat@aire-asso.fr

Seuls les adhérents à jour de leur cotisation pourront voter lors de l'Assemblée Générale du 24 mai.

Succès pour le Challenge Rugby !

Le prochain Challenge Rugby qui se déroulera du 22 au 24 juin 2023 à Aix-en-Provence a enregistré 55 pré-inscriptions. Les 48 premiers dossiers complets seront retenus.

L'hébergement des équipes se fera au camping de Chantecler d'Aix en Provence et les matches se dérouleront sur le stade Maurice David, où officie le club de D2 Provence Rugby

L'organisation de cette 16e édition est assurée par le DITEP Serena.

Vous souhaitez accueillir la 17e édition du Challenge en 2024, vivre une expérience inoubliable et faire découvrir votre territoire? Alors n'attendez pas et envoyez un mail à secretariat@aire-asso.fr pour vous faire connaître.

L'AIRe dans les médias

Roland DYSLI, président de l'AIRe, a participé le 28 mars, à une émission diffusée sur Sqool TV sur le thème « ITEP: la solution face au décrochage scolaire? ».

La vidéo intégrale est disponible sur la [chaîne Youtube de Sqool TV](#).

Formation

Le DITEP de l'Anguienne (Angoulême) accueillera jeudi 15 et vendredi 16 juin une formation sur le sujet « Aider les adolescents à mieux faire face au stress », ouverte aux professionnels (éducateurs, psychologues, psychomotriciens...) intervenant auprès de jeunes de 12 à 17 ans présentant des difficultés d'adaptation intériorisées (anxiété/dépression) et des troubles extériorisés (réactivité/impulsivité).

Le programme a pour but de favoriser le développement des compétences adaptatives des adolescents pour faire face au stress. Les objectifs généraux sont:

- Approfondir les connaissances sur le stress
- Améliorer l'autorégulation en situation de stress
- Acquérir des techniques permettant de gérer efficacement le stress
- Développer l'utilisation de stratégies d'adaptation efficaces et de soutien social.

Coût : 310€ par personne.

Pour plus d'informations :

[Capsule vidéo de présentation du programme](#)

[Reportage télé Canada](#)

<https://www.aplb.fr/invivo.html>

Inscriptions : invivo@aplb.fr

Agenda

Vendredi 28 avril : formation régionale Auvergne-Rhône-Alpes à Bourg-en-Bresse (complet)

Mercredi 24 mai : Assemblée Générale à St Mandé (94)

Du 6 au 8 décembre 2023: Journées de Nancy

Les Journées Nationales 2024 se dérouleront du 6 au 8 novembre 2024 au Palais des Congrès de Lille